



Saint Chély Mag

Le magazine municipal de Saint Chély d'Apcher

Les élus
en action



**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



p.11 Environnement

**Mois
sans
tabac**



p.12 Santé



p.13 Médiathèque



SOMMAIRE

p.08

COMPRENDRE



Les élus en action

p.04

ILLUSTRER



Fête Votive
Fête Nationale
Victoire de 1945
Contes pieds nus
Maquisards tués à Barjac
Installation du Conseil Municipal
Marché des Saveurs et de l'Artisanat

p.06

AGIR



Santé
Habitat
Budget 2020
Comptes administratifs 2019

p.11

DÉCOUVRIR



Santé
Environnement

p.12

INNOVER



Santé
Cadre de vie

p.13

BOUGER



Médiathèque
Piscine Atlantique

p.14

TRIBUNES POLITIQUES



Liste «Ensemble pour Saint Chély»

p.15

PARTAGER



La Joie Errante
Arts et Regards
La Croix-Rouge
Etoile Barrabande
Secours Populaire
La Retraite Sportive
Secours Catholique
La Bourrée Barrabande
Photo Club Haute Lozère
Amicale Philatélique du Gévaudan

p.19

INFORMER



Déchets
À savoir
Permanences
Numéros utiles
Carte Pass Jeunes
Informations générales

p.20

SORTIR



Septembre
Octobre
Novembre
Décembre

SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

**Chères Barrabandes,
Chers Barrabans,**

Le **15 mars 2020**, vous nous avez fait confiance, nous vous en remercions. Face à cette crise sanitaire qui nous concerne tous et suite au confinement, nous n'avons pu prendre nos fonctions que le **28 mai**. Malgré les **2** recours administratifs de l'opposition contestant le résultat des élections auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, qui ont été rejetés en totalité, notre équipe n'a eu comme seule préoccupation de relancer la vie de la commune : la réouverture de la mairie et des différents services communaux, la mise en place des festivités pour l'été tout en respectant les protocoles sanitaires (nécessaires à la protection de notre population), la rencontre des différentes associations...

« Reprise des travaux avenue de Paris »

Notre objectif principal a été de relancer les travaux de l'avenue de Paris en résolvant l'impasse dans laquelle le chantier se trouvait depuis plusieurs mois. La reprise a été longue car nous avons dû faire appel à un conseil juridique pour s'assurer d'une reprise complète et continue du chantier.

« La fibre arrive »

Vous avez dû remarquer le travail d'entreprises sur le réseau de téléphonie. Il s'agit de l'installation de boîtiers pour la fibre optique. Le Département prenant à sa charge l'avance des fonds, nous avons préféré le budgétiser sur l'année **2020**. A ce jour, nous avons reçu un **1°** appel à règlement, ce qui témoigne d'une prévision budgétaire cohérente.

« L'échangeur Nord en 2021 »

Après contact avec les services de l'Etat concernant le projet de l'échangeur Nord, le lancement de l'appel d'offre ne se fera qu'au **4°** trimestre **2020**. Les travaux débiteront en **2021**.



Cette année est particulière, ma priorité est votre santé, l'avenir de notre ville, le maintien de nos commerces de proximité.

Madame le Maire



Saint Chély Mag

Le magazine municipal de Saint Chély d'Apcher

67 rue Théophile Roussel
48200 Saint Chély d'Apcher
Tél. 04.66.31.00.67
Fax 04.66.31.38.66
mairie@stchelydapcher.fr
www.stchelydapcher.fr



   @stchelydapcher

Directeur de publication : Christine Hugon

Rédaction et conception : Coralie Forissier

Impression : Graphic Repro

Crédits photos : Mairie de Saint Chély d'Apcher
- Photo Cartalade - Photo Club Haute Lozère
- Claude Escudero - Piscine Atlantie - Jean-Sébastien Caron - La retraite sportive - La Croix-Rouge - Arts et Regards - La Bourrée Barrabande - Etoile Barrabande - Secours Catholique - Amicale Philatélique du Gévaudan - Le Ciné-théâtre

Dépôt légal : Septembre 2020
Tirage : 2 400 exemplaires

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ

Les Permanences

Madame la Maire et ses adjoints reçoivent en Mairie, du lundi au vendredi, les Barrabandes et Barrabans qui le souhaitent.

Un accueil est également possible le samedi matin.

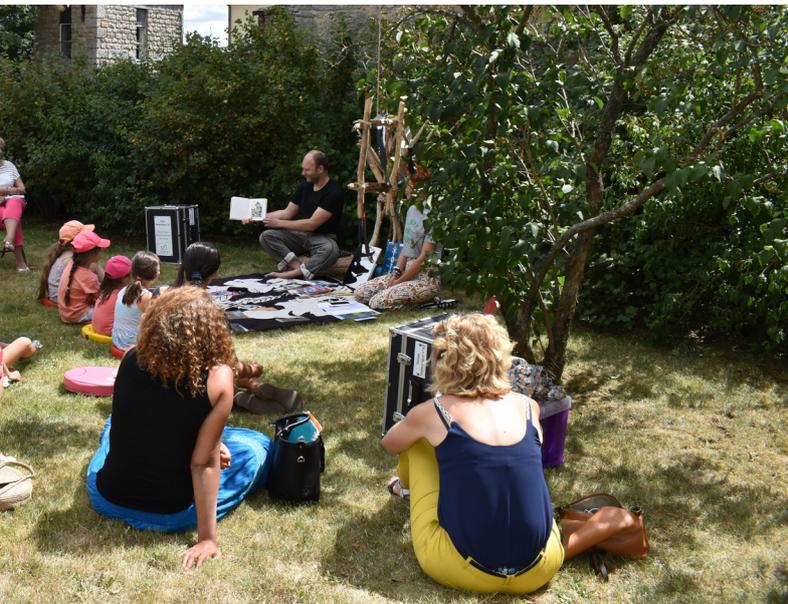
Dans tous les cas, une prise de rendez-vous préalable est nécessaire.

Rendez-vous en page **8** pour connaître les délégations des adjoints.

ILLUSTREZ



ILLUSTREZ



1 Vendredi 8 mai : Victoire de 1945

En comité restreint à cause de la pandémie de covid-19, la Commune célèbre la fin de la 2^e guerre mondiale et exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle à tous ses héros.

2 Jeudi 28 mai : Installation du Conseil Municipal

Après les élections municipales du 15 mars dernier, Christine Hugon est élue Maire avec 21 voix sur 27. Les 7 adjoints sont : Christophe Gache, Valérie Erwin, Christophe Buffière, Sandrine Ladevie, Jean-Paul Robert, Cécile Boulle et Jean-Claude Hertzog.

3 Mardi 14 juillet : Fête Nationale

La cérémonie du 14 juillet est aussi cette année l'occasion de rendre hommage au personnel soignant et à l'ensemble des personnes mobilisées ces derniers mois pour faire face au coronavirus et préserver la santé de chacun.

4 Vendredi 24 juillet : Contes pieds nus

La Médiathèque Départementale de Lozère, en partenariat avec la médiathèque Théophile Roussel, propose une animation autour de la lecture pour retrouver bonne humeur et convivialité.

5 Du vendredi 2 au lundi 5 août : Fête Votive

Au programme de cette Fête Votive particulière : attractions foraines, match de gala organisé par l'ENL, concert et ventrigriliss proposés par le Comité d'animation, feu d'artifice, et concours de pétanque coordonné par les Pétanqueurs Barrabans.

6 Jeudi 6 août : Marché des Saveurs et de l'Artisanat

La Commune organise cette année, pour la 1^{ère} fois, un Marché des Saveurs et de l'Artisanat. 17 producteurs, en plus de ceux habituellement sur le marché, sont présents dans la rue Théophile Roussel. Au Petit Foirail, des tracteurs d'antan s'exposent.

7 Jeudi 15 août : Maquisards tués à Barjac

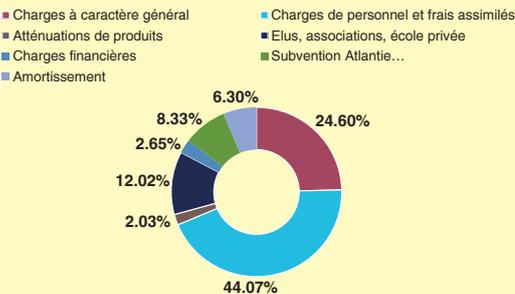
Les Barrabans rendent hommage aux Maquisards tués à Barjac en août 1944 et saluent la mémoire de ceux qui se sont engagés dans la Résistance et qui, terrés dans le maquis, se sont battus pour la liberté et pour la France.

Comptes administratifs 2019

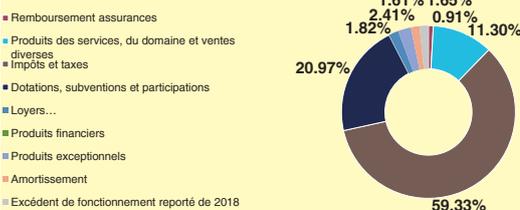
Un exercice équilibré

Les comptes administratifs ont été votés lors de la séance du Conseil Municipal du **29 juillet**. Le bilan de l'année écoulée est positif avec un excédent global de **136 878,06€**.

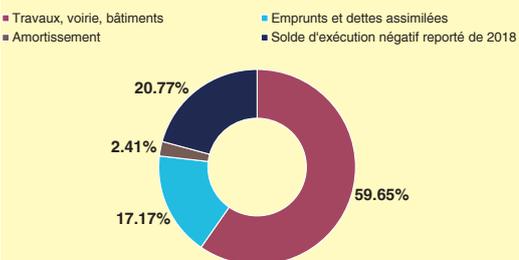
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 6 713 804,63€



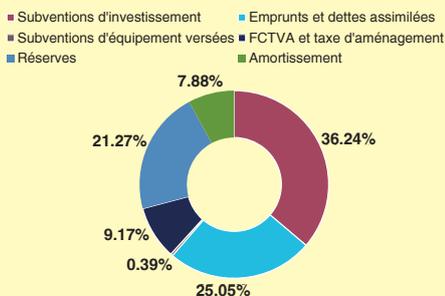
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 6 887 737,51€



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 4 599 102,82€



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 4 562 048€



**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT
173 932,88€**

**DEFICIT D'INVESTISSEMENT
37 054,82€**

**EXCEDENT GLOBAL
136 878,06€**

Habitat

2 garanties d'emprunts pour Lozère Habitations



Lors de la séance du Conseil Municipal du **24 juin**, **2** garanties d'emprunts ont été votées pour les projets de logements au Réadet et de résidence seniors portés par Lozère Habitations.

La société HLM va réaliser **4** logements en VEFA au Réadet. A ce titre, elle va contracter des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Conseil Départemental a accordé, lors de la commission permanente du **21 février 2020**, une garantie d'emprunt à hauteur de **25%**.

La Commune accorde donc une garantie à hauteur de **75%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **537 200€**. La garantie de la Commune est accordée pour la durée totale du prêt, soit **50** ans, et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. Elle porte en outre sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Concernant la résidence seniors réalisée au **13** rue Théophile Roussel, les conditions de la garantie d'emprunts sont les mêmes. La Commune accorde donc une garantie à hauteur de **75%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **481 777€**. Le Département de la Lozère est quant à lui sollicité à hauteur de **25%**.

Santé

Distribution de masques

Au printemps dernier, la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac avait commandé **12 800** masques afin d'équiper gratuitement l'ensemble des habitants des **20** communes qui la compose.

Pour rappel, ces masques sont classés en catégorie **1** avec une filtration supérieure à **96%** des particules de **3** microns, conformément à la note interministérielle du **29 mars**.

Ils sont fabriqués par la « Bonneterie Chanteclair » et lavables **60** fois, validé par la Direction Générale de l'Armement.

Ces masques seront distribués à tous les Barrabans, adultes et enfants, fin septembre - début octobre. Les modalités vous seront précisées très prochainement.

Budget 2020

Les grands projets de l'année

L'année **2020** restera une année particulière à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, qui a mis une partie des travaux et des projets à l'arrêt. Mais, depuis quelques mois, tout a pu reprendre un rythme normal et les aménagements prévus devraient être concrétisés.

Tour d'horizon des réalisations en cours et à venir :

● L'avenue de Paris

Les travaux de l'avenue de Paris, qui ont débuté en **2019** et qui ont connu une longue période d'arrêt, ont repris dans le courant de l'été. La municipalité a fait de ce dossier une priorité et a pris un certain nombre de décisions nécessaires pour que le chantier reprenne : assistance d'un conseil juridique, changement de la maîtrise d'oeuvre...

Les travaux ont donc bien avancé depuis puisque la **1°** moitié de la chaussée a été recouverte et que l'entreprise opère désormais sur la **2°** partie. L'objectif est désormais de terminer au plus vite cette dernière phase de la traversée de Saint Chély.

● Le sol du gymnase

La réfection du sol du gymnase, inscrite dans le « contrat bourg-centre » signé en **2018** avec la Région Occitanie, devrait elle aussi débuter en **2020**. Cette rénovation permettra une remise aux normes de sécurité et une plus grande polyvalence en termes de sports pratiqués.

● Le lotissement Les Peupliers

Les travaux de requalification du quartier Les Peupliers commenceront au cours du **2°** semestre **2020**. Ceux-ci visent à enfouir les réseaux secs, séparer les eaux usées et les eaux pluviales, aménager des cheminements piétons, créer des espaces de rencontres...

● La réfection des chemins communaux

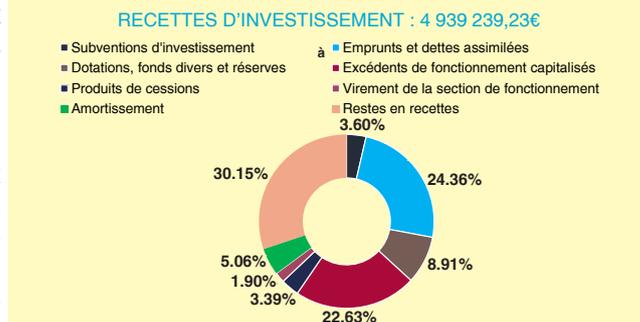
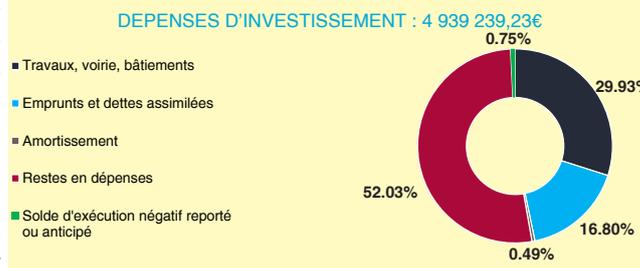
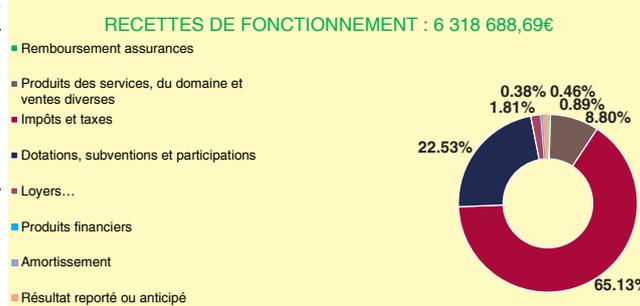
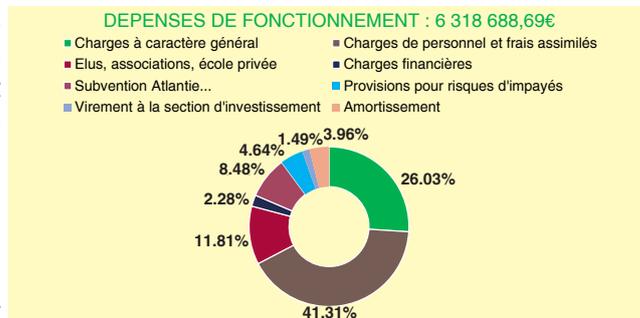
Les chemins communaux subissent chaque année de nombreux désagréments, dus notamment aux conditions climatiques hivernales. Les hameaux de Saint Chély ne doivent pas être oubliés et la Commune a donc décidé de mettre en place un programme pluriannuel de réfection, afin que les conditions de circulation soient optimales pour tous.

● Une étude sur l'amélioration énergétique des bâtiments communaux

La municipalité, soucieuse de préserver l'environnement et de mettre en oeuvre des actions écologiques, souhaite diminuer l'impact environnemental des bâtiments communaux. Pour cela, une étude sera réalisée, englobant différentes thématiques comme l'isolation, la production d'électricité ou le stockage des eaux pluviales.

● La création d'un jardin partagé

Une réflexion sur la création d'un jardin collectif et solidaire sera portée d'ici la fin de l'année. N'hésitez pas à contacter les élus pour prendre part à ce projet.



| | |
|-----------------------|-----------------------|
| FONCTIONNEMENT | 6 318 688,69€ |
| INVESTISSEMENT | 4 939 239,23€ |
| BUDGET GLOBAL | 11 257 927,90€ |

Vote des taux

Les taux restent inchangés en 2020

Taxe d'habitation : **10,91**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **23,60**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **156,77**

Les élus en action



La Municipalité



Christine HUGON

- Maire
- 5° Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac



Christophe GACHE

- 1° adjoint délégué aux finances, à la voirie, à l'urbanisme et aux ressources humaines
- Président de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac



Valérie ERWIN

- 2° adjointe déléguée à la jeunesse, au scolaire, au périscolaire, au social et au logement
- Conseillère communautaire



Christophe BUFFIERE

- 3° adjoint délégué au développement économique, aux infrastructures, à l'environnement, à l'écologie et aux services techniques
- Conseiller communautaire



Sandrine LADEVIE

- 4° adjointe déléguée à la santé et à la prévention, aux personnes âgées et au handicap
- Conseillère communautaire



Jean-Paul ROBERT

- 5° adjoint délégué aux sports et aux associations
- Conseiller communautaire



Cécile BOULLE

- 6° adjointe déléguée à la vie culturelle, au pôle animation et à l'événementiel
- Conseillère communautaire



Jean-Claude HERTZOG

- 7° adjoint délégué à la communication, à la sécurité et à la vie quotidienne
- Conseiller communautaire

Les élus du Conseil Municipal



Muriel ITIER

- Conseillère municipale
- Conseillère communautaire



Benoît BRUGERON

- Conseiller municipal
- Conseiller communautaire



Stéphanie DUPONT

- Conseillère municipale
- Conseillère communautaire



Cyril BARRANDON

- Conseiller municipal
- Conseiller communautaire



Monique MALIGE

Conseillère municipale



Michel CONSTANT

Conseiller municipal



Anne-Marie DUPEYRON

Conseillère municipale



Jean CHALMETON

Conseiller municipal



Hélène GASTAL

Conseillère municipale



Sébastien MAGAUD

Conseiller municipal



Magalie BUFFIERE

Conseillère municipale



Benjamin PROUHEZE

Conseiller municipal



Elisa FANGOUSE

Conseillère municipale



Pierre LAFONT

- Conseiller municipal
- Conseiller communautaire



Marie-Laure GAUTHIER

- Conseillère municipale
- Conseillère communautaire



Christian PARAN

- Conseiller municipal
- Conseiller communautaire



Jocelyne ANFRAY

Conseillère municipale



Cyril MOURGUES

Conseiller municipal



Catherine MEISSONNIER

Conseillère municipale

COMPRENDRE

Depuis son installation le **28** mai dernier, la nouvelle municipalité s'est plongée dans les dossiers et a pris en main les projets pour Saint Chély. Outre les actions présentées en page **7**, la municipalité a décidé de revenir sur **2** thématiques particulières : les Temps d'Activités Périscolaires et la station d'épuration.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la réforme des rythmes scolaires, mise en place à la rentrée **2014**, les enfants qui fréquentent le groupe scolaire public vont à l'école **4,5** jours par semaine et bénéficient de Temps d'Activités Périscolaires.

Alors que la très grande majorité des Communes de Lozère étaient revenue en arrière en **2018**, Saint Chély avait décidé de reconduire pour **2** ans ces Temps d'Activités Périscolaires. Une décision devait donc être prise dans l'été pour arbitrer du maintien ou non des TAP.

Mme la Maire et ses adjoints ont donc souhaité recueillir l'avis des parents d'élèves et des enseignants en leur soumettant un questionnaire

La station d'épuration

Les travaux de rénovation - reconstruction de la station d'épuration, dont le projet a été validé par le Conseil Municipal le **18 juin 2019**, vont pouvoir commencer. La Commune a fait le choix d'une station d'épuration durable et dédiée à la pédagogie sur l'environnement :

- **0** odeur : confinement des sources potentielles de nuisances, mise en place d'une désodorisation, notamment des postes à risques

sur l'opportunité de reconduire ce dispositif. La majorité des répondants ayant exprimé son désir de maintenir les Temps d'Activités Périscolaires, la Commune continuera, pour l'année scolaire **2020-2021**, à faire bénéficier gratuitement les élèves de ces activités permettant de s'éveiller à la culture, l'art, le sport, l'environnement... au plus grand nombre.

Les dossiers d'inscriptions ont été envoyés par mail courant juillet pour faciliter les relations avec les parents; des permanences ont été organisées fin août à l'école maternelle pour les derniers retours.

En maternelle, le temps scolaire est organisé selon les horaires suivants :

- lundi, mardi et vendredi : **8h30-11h45 et 13h30-16h30**
- mercredi et jeudi : **8h45-11h45**.

Les temps d'activités périscolaires ont lieu le jeudi de **13h30 à 16h30**.

Un temps de sieste est prévu pour les élèves de TPS, PS et MS.

Les activités proposées sont : « Les petits sportifs », « Les petits artistes », « Les petits enquêteurs »,

« Les petits coopérateurs » et « Les petits architectes ».

En élémentaire, le temps scolaire est organisé comme suit :

- lundi et jeudi : **8h45-11h45 et 13h30-16h30**
- mardi et vendredi : **8h45-11h45 et 13h30-15h**
- mercredi : **8h45-11h45**.

Les temps d'activités périscolaires se déroulent les mardis et vendredis de **15h à 16h30**.

Les activités programmées sont : Ciné-théâtre, musique, sports partagés, médiathèque, activités aquatiques, projet « nature », secourisme, activités manuelles, découverte de pays européens et activité « je bouge ! »



- des consommations d'eau potable réduites avec une réutilisation de l'eau industrielle pour les besoins du process

- des consommations de réactifs limitées

- un procédé de régulation de l'aération qui fiabilise la qualité du rejet et permet de réduire d'environ **15%** les consommations électriques de l'aération

- le choix de dispositifs de production

d'air offrant un meilleur rendement énergétique et réduisant les consommations électriques d'environ **20%** par rapport aux surpresseurs classiques

- une station d'épuration intégrée et accueillante : choix architecturaux, intégration, panneaux pédagogiques...

Les travaux devraient débuter courant **2021**, et devront être achevés dans les **4** ans.



Environnement

Retour de la Semaine Européenne du Développement Durable



En **2018**, à l'occasion du raccordement de l'usine ArcelorMittal au réseau de chaleur urbain, la Commune avait proposé un large programme d'animations dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable. Souhaitant poursuivre cette action et accentuer ses efforts en matière d'environnement, la Commune organisera à nouveau cette manifestation en **2020**.

Ainsi, de nombreuses activités seront proposées dans les prochains jours, dont une journée éco-citoyenne le mercredi **23** septembre.

Au programme de cette journée :

- des interventions sur le thème de l'eau avec l'association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
- des animations couture et tricot avec l'association familiale de Saint Chély
- une bourse aux vélos et un atelier de réparation avec Passion Vélo
- des animations nature avec Grégory Chamming's - En Quête du Vivant autour de la mycologie et de la migration des oiseaux
- une animation « auxiliaires des jardins et compost » proposée par Un rêve de Balbu'
- un atelier de sensibilisation à la problématique des déchets composé de quatre ateliers : jeu de la route des déchets, loto des matières, goûter zéro déchet et affichage sur le tri et les consignes de tri (atelier de tri des matières, information sur la réduction des déchets et les initiatives innovantes en matière de réduction, exposition sur le **7°** continent et ses

conséquences sur la biodiversité) coordonné par le Domaine du Ventouzet.

En amont de cet événement, la Commune a organisé un Word CleanUp Day le samedi **19** septembre et la médiathèque Théophile Roussel accueillera des ateliers produits ménagers et cosmétiques écologiques menés par le Réel48 samedi **26** septembre de **9h à 11h30**. La structure multi-accueil propose quant à elle, au cours de la semaine, des jeux créés avec du matériel de récupération aux enfants de la crèche, accompagnés de leurs parents. Enfin, dans le cadre du Festival Film, Recherche et Développement Durable, le Ciné-théâtre propose, après le photo-concert « Pyrénées, Montagne magique », la projection de **4** films : « Ghost fleet », le mardi **29** septembre à **20h30**, « The great green wall », le jeudi **1°** octobre à **20h30**, « Douce France », le samedi **3** octobre à **18h** et « Quand les tomates rencontrent Wagner », le samedi **3** octobre à **21h**. Les **4** séances seront suivies d'une discussion avec le public.

Santé

La Commune s'engage dans la lutte contre le cancer du sein

Depuis **1994**, époque où il était encore tabou en France de parler du cancer du sein, la campagne d'information de l'association « Ruban Rose » a pris une ampleur sans précédent : désormais la campagne « Octobre Rose » est chaque année un rendez-vous de mobilisation nationale, grâce à un nombre toujours croissant d'acteurs engagés dans la lutte contre le cancer du sein. Si depuis plusieurs décennies, d'importants progrès pour la recherche médicale ou pour la qualité de vie des malades ont été réalisés, il est indispensable de continuer le combat contre la maladie.

C'est pour cette raison que la Commune a décidé de participer à la **27°** édition.

A cette occasion, un café-rencontre animé par une psychologue clinicienne sera organisé le vendredi **2** octobre en soirée à la médiathèque. Le lendemain, différentes animations et activités seront proposées avec les associations de la commune sur le parking de la médiathèque :

- une lecture à la médiathèque pour les **6-10** ans à **10h**
- des ateliers poterie et des émissions de radio au centre socio-culturel avec le CCL et Radio Zéma
- des randonnées pédestre avec la Retraite Sportive et à vélo avec les Cyclos de Haute Lozère à **14h**
- des démonstrations et des initiations à la zumba assurées par Studio T Danse dès **14h30**

- une course pour les **7-11** ans à **16h** avec Sport Nature Haute Lozère
- l'Etoile Barrabande défilera quant à elle en ville le matin
- enfin, l'ENL proposera des ateliers sportifs le matin sur le parking de la médiathèque et organisera un tournoi de foot féminin au stade municipal. Un goûter sera offert aux participants par Intermarché et d'autres associations Barrabandes proposeront des animations tout au long du mois.



Cadre de vie

Les compteurs Linky en cours d'installation



Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède, depuis le mois de juin, à la modernisation des compteurs.

Le compteur Linky est dit communicant car il permet de transmettre des informations à distance, à savoir la consommation globale d'électricité du foyer. Il ne connaît ni la consommation de votre téléviseur ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles. Les données collectées vous appartiennent, elles ne peuvent être vendues. Elles sont aussi sécurisées car cryptées.

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL (Courant Porteur en Ligne) produisent un champ électromagnétique. Les mesures effectuées relèvent que le champ électrique du compteur Linky varie entre **0,25** et **0,8** volt par mètre à **20** cm, quand la valeur limite

réglementaire est de **87** V/m. Par comparaison, le champ électrique d'une ampoule basse consommation est de **15** V/m.

La pose de ce nouveau compteur est obligatoire. Vous pouvez cependant refuser que le technicien rentre chez vous et donc installer Linky si le compteur se trouve à l'intérieur de votre habitation. Enedis doit vous envoyer un courrier **30** à **45** jours avant le remplacement de votre compteur. La pose sera ensuite assurée par une entreprise partenaire.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le numéro vert : **0 800 054 659**.

Le remplacement de tous les compteurs devrait être terminé dans les prochains mois.

Santé

La Commune participe au « Moi(s) Sans Tabac »

En juillet, pour la **5^e** année consécutive, l'Assurance Maladie a lancé l'édition **2020** du Moi(s) Sans Tabac. Cette campagne événement d'arrêt du tabac s'inscrit dans l'axe **2** du Programme National de Lutte contre le Tabac (PNLT) « Encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage ». L'objectif est de faire reculer le tabagisme, sachant que **60%** des fumeurs français ont le souhait d'arrêter. La proposition qui leur est faite est d'arrêter pendant un mois (en novembre) car les personnes qui y parviennent ont **5** fois plus de chances d'arrêter de fumer complètement. En **2020**, un nouveau programme de **40** jours est développé : **10** jours fin octobre pour se préparer à son arrêt, puis **30** jours en novembre pour maintenir son arrêt.

La Commune a décidé de participer à cette opération en ciblant **3** types de publics : les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes vulnérables. Après différentes prises de contact en octobre afin de constituer des groupes de personnes volontaires, **4** rencontres, orchestrées par une psychologue, seront organisées en novembre, dont un ciné-débat au Ciné-théâtre, une rencontre avec une hypnothérapeute et un accompagnement par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie. Si vous faites partie des publics cibles, vous pouvez d'ores et déjà contacter la Commune au **04.66.31.38.56** ou coralie.forissier@stchelydapcher.fr pour vous inscrire.



Piscine Atlantie

Un protocole adapté et efficace



Dès les 1^o jours de juin, Atlantie a répondu très vite présente, lorsque l'Etat a autorisé la réouverture des piscines. En effet, pendant le confinement, la piscine Atlantie a adapté son fonctionnement au cadre réglementaire défini par l'Etat (DDCSPP et ARS) afin de pouvoir être opérationnelle le plus rapidement possible.

Cette réouverture a impliqué 3 évolutions majeures dans le fonctionnement habituel de la piscine.

● **La pré-réservation obligatoire compte tenu des contraintes en termes de nombre de personnes accueillies**

En effet chaque utilisateur doit se pré-inscrire avant de venir à la piscine sur un site internet dédié : reservation.atlantie.com. Il vous est demandé de compléter votre état civil (individuel ou familial) avant de choisir, sur le planning, la plage horaire correspondant à vos intentions.

Cette réservation obligatoire est nécessaire pour permettre un fonctionnement le plus optimum possible.

Elle est simple et en cas de problème, n'hésitez pas à contacter la piscine au **04.66.31.32.33**.

Cette pré-réservation vous permettra d'avoir une garantie d'entrée à Atlantie.

Ce fonctionnement perdurera tout au long des années **2020** et **2021** quelle que soit l'évolution de la pandémie.

● **La journée d'accueil du public se décompose en séquences de 1h30 à 2h**

L'accueil du samedi, dimanche et jours fériés :

Le fonctionnement est maintenu toute l'année sur la base de 2 créneaux d'accueil proposés soit le samedi après-midi soit le dimanche matin. Les jours fériés sont considérés comme des dimanches.

L'accueil du lundi au vendredi se répartit en 2 périodes :

Pendant le temps scolaire, tous les jours, Atlantie vous propose un accueil du public soit le temps de midi soit en fin de journée.

Pendant les vacances scolaires, petites et grandes, ce sont 4 créneaux qui sont mis à votre disposition tout au long de la journée.

● **Chaque utilisateur doit de respecter à la lettre le protocole d'accueil** afin de garantir les mesures sanitaires réglementaires définies par les administrations de tutelle.

Le fonctionnement de la piscine est garanti par la qualité de l'équipement et des eaux de baignade puisque le chlore aujourd'hui est reconnu comme agent destructeur des virus et notamment du covid-19.

Les baigneurs sont ainsi protégés, grâce à une eau désinfectée et désinfectante telle que celle proposée par Atlantie.

Médiathèque

Les animations reprennent

Malgré la fermeture imposée par la crise sanitaire, la médiathèque municipale a pu, en début d'année, proposer différentes animations à des publics variés :

● **Dans le cadre des « Mercredis numériques et créatifs »**, des animations « galette des rois » puis « masque de carnaval »

● **Un « Café des lecteurs »** mercredi 18 janvier

● **Dans le cadre de l'opération « Premières Pages »**, en mars, des ateliers-jeux avec Claire-Lise Chapelle de « Avanta'jeux » pour les élèves de TPS du groupe scolaire et les enfants de la crèche

● **Dans le cadre du « Printemps des Poètes »**, le spectacle « Boris Vian ! Un cabaret » pour une classe de CM2 du groupe scolaire public le jeudi 12 mars.

D'ici la fin de l'année, divers événements sont programmés. Retrouvez-les dans l'agenda en page 20.





Cette page du magazine est ouverte aux membres de l'opposition qui peuvent s'exprimer librement. Les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Liste « Ensemble pour Saint Chély »

Des maux derrière les mots

Démocratie représentative et démocratie participative à Saint Chély : est-ce possible avec la nouvelle municipalité ?

La première intervention de Mme Hugon lors du premier conseil municipal, le 24 juin, donne le ton : « le conseil étant chargé de 51 points à l'ordre du jour, vous poserez vos questions en fin de conseil !... » soit 3 heures après le début !! Voilà le premier acte de la mandature qui pose réellement des questions sur la vision de Mme Hugon de la démocratie municipale.

Par cet acte, Mme Hugon démontre son mépris du débat démocratique et véhicule des valeurs autoritaires au sein de la collectivité. Ce n'est pas en évitant les questions des élus minoritaires, qui représentent la moitié des votants, à 17 voix près, que Mme Hugon deviendra légitime. Fort heureusement, ce débat tant nécessaire au vivre ensemble n'a pu être évité très longtemps.

Il ne faut pas jouer sur les mots, quand notre avenir commun est en jeu : représentative ou participative, la démocratie ne se décrète pas, elle doit être visible dans les actes de tous les responsables politiques et doit être toujours défendue. Les élus de la minorité doivent être respectés, c'est une preuve de démocratie. L'acceptation du débat permet aussi de comprendre qu'il peut y avoir un autre chemin pour vivre ensemble, dans le respect des femmes et des hommes et en considérant le choix des administrés.

Les conseils donnés sur le budget par les élus de la minorité ont permis de baisser de plus de 770 000€ l'endettement. Voilà une preuve que le débat contradictoire a des aspects positifs, encore faut-il ne pas le voir comme une contrainte !

Mais, pour nous ce n'est pas suffisant ! Si ce budget avait été étudié correctement, d'autres arbitrages nécessaires pour notre commune auraient pu être faits. Cet endettement aurait pu être encore minoré de 325 000€ si Mme Hugon avait consenti à ne pas inscrire inutilement au budget 2020 cette somme qui correspond à la venue de la fibre optique sur notre commune, qui n'interviendra pas avant fin 2022 comme l'a précisé la Présidente du Conseil Départemental. Mais, pour la nouvelle municipalité, « ce n'est parce qu'une somme est inscrite que nous devons la dépenser ». Sauf qu'un budget est bâti pour être exécuté !

Hélas, ces choix entraînent aussi le report d'un projet prioritaire pour Saint Chély : l'échangeur Nord complet, puisque les 500 000€ prévus au budget 2020 ont été supprimés.

Pour ce qui est de la démocratie participative, il n'y a, à ce jour, que des intentions verbales. Et la représentativité dans les différentes commissions ne rassure pas. Il n'y a d'ailleurs pas eu d'intention d'accepter des membres de la population dans les commissions municipales. Alors, nous attendons de cette nouvelle équipe la déclinaison de la démocratie participative pour juger. (Il est bon d'avoir des envies démocratiques modernes mais, pour reprendre Mirabeau, « il serait bien de passer des velléités à la volonté ! »).

Nous attendons encore les premières décisions qui vont nous permettre de comprendre le projet (s'il existe) défendu par cette équipe. Pas de prévisions à court ou long terme, pas non plus de projets si ce n'est de poursuivre les travaux commencés par l'ancienne municipalité. D'ailleurs, le Conseil Municipal n'est pas informé des suites données aux différents travaux engagés et déjà budgétisés par l'ancienne municipalité : avenue de Paris, lotissement

Les Peupliers, parkings de l'Ancien Hôpital et de la Gravière, nouvelle station d'épuration, rue du Portalet, assainissement à Herbouze... et la nouvelle municipalité ne semble pas vouloir réunir la « commission travaux » pour traiter démocratiquement de ces sujets. Nous sommes et resterons vigilants à la bonne exécution de ces travaux, dans l'intérêt de Saint Chély. Gérer les affaires courantes et se contenter de critiquer l'ancienne équipe n'a jamais constitué un programme et ne suffira pas !

Nous demandons, comme la loi le prévoit, que la minorité soit informée des grands projets pour la commune, d'autant plus que ceux-ci ont été initiés par elle !

Malheureusement, pour l'instant, nous ne voyons qu'une simple distribution des fonctions, à la Commune (Maire, adjoints) et la Communauté de Communes (Président, vice-présidents), mais pour quel avenir ?

La démocratie participative semble être la marotte de cette nouvelle équipe. En soi, l'idée de faire des citoyens des acteurs qui participent à la gestion de la cité est une chose intéressante (nous avons d'ailleurs prévu dans notre programme de créer un conseil municipal des jeunes et de mettre en place un budget participatif). Mais cela nécessite deux conditions préalables :

- d'une part, de ne jamais perdre de vue que la démocratie participative est là pour enrichir la démocratie représentative. Les opposer ou jouer sur les ambivalences comme semble le faire l'équipe en place est malsain.
- d'autre part, il ne faudrait pas que ce discours justifie que les élus en place en viennent à abdiquer leurs responsabilités en se tournant systématiquement vers les électeurs. Il faut assumer son statut d'élu et prendre des décisions, à moins de naviguer à vue !!



La Retraite Sportive

Sur les chemins Barrabans



Vivre sport, vivre sénior : c'est à la fois la mission et l'objectif de la Retraite Sportive.

Le club se porte bien avec **252** licenciés au cours de la saison **2019-2020**, atteignant un chiffre record d'inscriptions jamais obtenu jusqu'à présent. Convivialité et partage, lutte contre l'isolement, accueil de tous publics, qualité des formations, telles sont les forces de l'association.

Pour répondre aux souhaits de la fédération nationale qui demande de développer le concept Sport-Sénior-Santé, sont proposées des activités dansées, de la gymnastique, de la randonnée et de la marche nordique. L'originalité et la force du club sont d'adapter les activités sportives aux capacités physiques de chacun et ainsi de préserver le capital santé de ses adhérents.

C'est aussi un art de vivre en bonne forme, en toute convivialité, sans esprit compétitif pour le bien-être et le plaisir de partager.

En raison de la pandémie, les activités du club ont été mises en sommeil depuis le **16** mars. Le voyage qui devait avoir lieu aux Baléares au mois d'avril a été annulé et reporté en **2021**. Les différentes sorties de fin d'année également prévues n'ont pas pu se dérouler.

Toutefois, pendant le confinement, le club a maintenu le lien social avec ses adhérents : les animateurs et animatrices des activités dansées et gymniques ont proposé aux adhérents des vidéos et fiches reprenant les exercices déjà pratiqués depuis le début de l'année. Chacun chez soi a enregistré des prises de vue, des mouvements de gymnastique adaptée ou des petites chorégraphies déjà étudiées lors des activités dansées. Ces enregistrements ont été ensuite

diffusés aux adhérents, qui les ont visionnés et mis en pratique en simultané, chacun chez soi et tous en même temps, suivant des plages horaires communiquées à l'avance par la Présidente. Ces gestes simples ont contribué à créer du lien tout en restant à la maison. Les messages de satisfaction ont afflué. La vie du club s'est poursuivie sous une forme inédite qui a mis à l'honneur les valeurs d'humanité, de solidarité et de responsabilité.

A noter que le club « sur les chemins Barrabans » est le seul club en Lozère, à avoir proposé ces animations pendant la période de confinement.

Depuis que les déplacements sont à nouveau autorisés, les animateurs ont proposé le jeudi des randonnées pédestres informelles, sur inscription, et dans le respect des mesures de distanciation physique. La clôture de la saison s'est déroulée cette année de manière inédite : les adhérents randonneurs ou non, se sont retrouvés pour pique-niquer sur le site du Mont Mouchet, suffisamment vaste pour accueillir les personnes en toute sécurité et en respectant les mesures sanitaires.

Le club entend bien reprendre son fonctionnement habituel dès le mois de septembre et continuer son développement en proposant de nouvelles activités. Avec l'aide de la Commune, une section de Swin Golf va voir le jour et un atelier Activ mémoire sera mis en place au début de l'année **2021**.

Pour tout renseignement, contactez le **06.78.77.46.44**. et n'hésitez pas à consulter le site internet : <https://ffrs48.wixsite.com/cheminsbarrabans>.



Photo Club Haute Lozère

Sortie photo en nocturne



Après une période de confinement éprouvante pour certains, pendant laquelle les membres du photo-club n'ont pas pu réaliser les photos et ainsi préparer les prochaines expositions, ceux-ci peuvent enfin se retrouver. Les photographes sont toujours présents et, dès que cela a été possible, une sortie a été organisée sur le thème de la photo en nocturne. La mise en pratique de la photo de nuit est riche en découvertes. Outre le choix des perspectives, une gageure pour trouver le meilleur angle, la meilleure perspective, l'utilisation des fonctions de chaque boîtier est riche d'enseignements : pose longue, retardateur, compromis ouverture-sensibilité-vitesse d'obturation, focale... Chacun a pu découvrir les effets plus ou moins positifs de ses propres réglages.

Quoi de mieux que ce magnifique viaduc de Garabit dont l'éclairage nocturne met en valeur toute son architecture et révèle sa beauté. Un sujet très inspirant pour les photographes, tant technique qu'artistique.

Tous les amateurs de photographie sont invités à rejoindre l'association et partager leur passion.

Contact au **06.77.75.01.17** ou **07.87.43.91.18**.

PARTAGER

La Joie Errante

Rendez-vous culturels estivaux



La Cie La Joie Errante a organisé, tout l'été, « Champs Libres », 5 rendez-vous culturels à Chambareilles. Même si une soirée a dû être délocalisée au Quartz à cause du risque d'orage, le festival a rencontré son public grâce à une programmation riche et variée : théâtre, lecture, musique, cirque, danse...

Les participants espèrent une reconduction l'année prochaine !

La Croix-Rouge

Nouveau local



Un nouveau local boutique solidaire vient d'ouvrir au 41 route de Brassac. Cette boutique est ouverte tous les 1^{er} samedis du mois de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vous y trouverez des appareils ménagers, du mobilier, de la vaisselle, des articles de puériculture et beaucoup d'autres objets.

La vestiboutique 19 rue du Pontet est quant à elle toujours ouverte les mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h.

Une braderie se tient tous les 1^{er} samedis de chaque mois, toute la journée.

En parallèle l'association continue ses activités :

- aide aux personnes démunies
- aides diverses
- aides alimentaires en alternance avec les autres associations Les Restos du Cœur et Secours Populaire
- formations 1^{er} secours et recyclage
- vide-maisons à la demande de particuliers.

Arts et Regards

Sorties déconfinées



L'association est bien sortie de son confinement. Les activités ont repris. Les règles de distanciation physique ne pouvant être respectées en espace restreint, les artistes sont tous partis à l'extérieur, avec crayons, gommes et blocs de dessin ou même pinceaux et aquarelle.

Un grand plaisir de se retrouver tous avec les visières et les masques à la cascade du Franquet ou au Péchaud. A chaque sortie ses nouvelles découvertes : le village de Rimeize et son ruisseau du même nom, la pierre qui tremble à Saint Marc près de Saint Just sous un soleil de plomb et les calvaires de Recoux toujours à proximité de Saint Just .

Les projets ne manquent pas et, lorsque la situation sanitaire le permettra, l'atelier pourra de nouveau repartir de plus belle avec peut-être quelques nouveaux adhérents ? Une chose est sûre, l'association déménage à la rentrée et quitte l'ancien hôpital pour la rue Théophile Roussel puisque la Commune lui met à disposition la maison Bonnet.

Enfin, en partenariat avec la Commune, Arts et Regards met en place un cycle de cours d'histoire de l'art depuis la rentrée. Animés par Véronique Proust, ces cours nécessitent une participation comprise entre 5 et 7€ (adhésion annuelle à 15€, 5€ par cours pour les adhérents, 7€ sans adhésion).

Après « Les Nymphéas » de Monet, le 12 septembre, 4 autres conférences sont proposées d'ici la fin de l'année (à retrouver dans l'agenda en page 20).



Etoile Barrabande

Des résultats exceptionnels



C'est avec des étoiles plein les yeux que les élèves de l'école de danse sont revenues du concours régional de la Confédération Nationale de la Danse organisé à Carcassonne les 29 février et 1^o mars.

En effet, sur 12 passages sur scène présentés, 7 sont qualifiés pour le concours national en obtenant un 1^o prix national. 2 danseuses obtiennent ce prix à l'unanimité et l'une d'entre elles se voit offrir un stage de danse d'une semaine encadré par des chorégraphes internationaux. Autant dire que le week-end fut riche en émotions !

Les 3^o et 2^o prix sont annoncés, Charlie, Clémence, Emma, Louane, Mathilde et Vaihani sont récompensées.

Arrive le tour des 1^o prix nationaux, les prénoms des qualifiées défilent : Alice, Anaëlle, Aude, Naïka, Romane, Swane puis Alice et Swane pour leur duo. Des larmes de joie coulent et les filles sont fières de leur travail. Elles entourent leur professeure Laurène Bertrand qui leur a permis à toutes de vivre ce moment magique. Dynamique et persévérante, la jeune femme a préparé les danseuses sans compter depuis le mois de septembre. Au plus près de chacune d'elles, elle corrige les moindres détails : les danseuses se perfectionnent de semaine en semaine.

Laurène a aussi créé les chorégraphies des candidates les plus âgées et du duo, cette reconnaissance du travail accompli est bien méritée ! Quelques semaines plus tôt, c'est à La Grande-Motte que 8 des danseuses de l'Etoile Barrabande avaient vécu un week-end de concours en participant aux « Espoirs de la Danse ».

Accompagnées de leur professeure, jusque dans les coulisses, les filles ont présenté les chorégraphies imposées ou créées devant le jury et les spectateurs du Pasino. Les médailles avaient récompensé Alice, Anaëlle, Aude et Swane.

Anaëlle, 13 ans, et Swane, 10 ans, remportant une médaille d'or, changent de catégorie. Elles concourront en préprofessionnel dès l'an prochain. Ce même week-end avait vu Clémence, Emma, Louane et Manon recevoir différents prix.

A n'en pas douter, la rentrée à l'Etoile Barrabande sera ainsi débordante d'énergie avec la reprise des cours, toujours sous la direction de Laurène Bertrand.

Amicale philatélique

Rencontre des collectionneurs



L'Amicale Philatélique du Gévaudan organisera le samedi 3 octobre la 15^o Rencontre des Collectionneurs de Haute-Lozère au Centre Socio-Culturel.

Entrée libre de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Secours Populaire

Bilan des derniers mois

L'actualité de ces propos est un peu ancienne puisqu'elle débute au moment du confinement. A cette période là aussi le Secours Populaire a été actif car les besoins des personnes en difficulté ne se sont pas éteints. Au contraire, le nombre de personnes concernées a même beaucoup augmenté, comme partout en France.

Gestes barrières, accueils sur rendez-vous ont été appliqués dès cette mi-mars et des bénévoles volontaires ont assuré la distribution. L'aide alimentaire a donc pu être effectuée (en collaboration avec La Croix-Rouge et Les Restos du Coeur). Elle continue bien sûr depuis. Des aides diverses perdurent également (déplacements, paiements de factures...).

Les colis alimentaires ont pu être « améliorés » grâce à l'aide importante de commerces et de producteurs locaux que l'association remercie chaleureusement. La convergence avec les producteurs locaux s'est aussi concrétisée par des achats directs grâce à l'aide de subventions venant du national, de la région et du département.

A partir de juin, les braderies ont pu reprendre, toujours en respectant les conditions d'accueil avec masque, gel et nombre de personnes limité. L'association a également participé au vide grenier du 8 août.

Concernant la période estivale, le Secours Populaire a, comme d'habitude, aidé des familles à partir en vacances et a organisé la sortie des oubliés des vacances à Pradelles au parc « Le Chat Botté ». Une sortie pour les personnes isolées a également lieu en septembre à la ferme des Boissets.

Malgré une situation compliquée, les activités ont continué et vont se poursuivre en mettant en pratique la devise du Secours Populaire : « Tout ce qui est humain est nôtre ». Pour cela, les bénévoles font appel à la générosité et à la solidarité de tous ceux qui le souhaitent et le peuvent car les moments difficiles ne sont hélas pas prêts de s'éteindre.

PARTAGER

Secours Catholique

La boutique fait peau neuve



En ce début mars, les bénévoles de la boutique s'activent. Cela fait quelques temps qu'elles en rêvaient, il l'a fait. Camillou, le menuisier en chef, a équipé tout un pan de mur en étagères, belles et solides, aux dimensions exactes de la pièce, avec les espacements demandés par les utilisatrices.

Plus d'armoires disparates, d'étagères instables. La bonne odeur du bois a accueilli les bénévoles ce mercredi-là, laissant présager quelques heures de travail. Nouvel équipement et donc réinstallation des vêtements sur les étagères.

De bien belles piles que les clientes découvrent dès le jeudi, ravies de mieux voir les articles, bien rangés, « au carré ».

Mais cela ne dure pas longtemps. Un méchant virus a obligé l'association à fermer pour quelques temps.

Durant le confinement, tout le monde a rangé placards et armoires à la maison. Mais au local, les sacs de dons se sont accumulés et les bénévoles ont pensé à toutes les familles qui venaient s'équiper habituellement. Enfiler un nouveau vêtement, cela ragaillardit, redonne du tonus et donne une autre allure.

Aussi, dès la fin du confinement, l'association songeait à la réouverture. Toute une organisation à prévoir et, en attendant, tous les dons à trier.

Dès le 15 mai, les bénévoles volontaires se sont retrouvées pour commencer le classement.

Et petit à petit, les choses se sont mises en place.

Gel hydroalcoolique et masques ont pris place à l'entrée de la boutique et du local administratif.

Les bénévoles étaient prêtes à vous accueillir et dès le 25 mai, elles ouvraient les portes avec plaisir et un « équipement » adéquat, parfois avec un peu d'attente car il n'était possible d'accueillir simultanément que 2 ou 3 personnes à la boutique. L'accueil a lieu sur rendez-vous, mais un petit café est toujours agréable pour patienter.

Le mois de juin a permis de vous revoir, les uns et les autres, et avec les beaux jours, les tenues légères ont changé d'étagères.

Les congés d'été, du 9 au 23 août ont permis aux bénévoles de souffler un peu. Il est parfois un peu difficile de « rester masqué » toute une journée. Cela cache le sourire même si les yeux essaient de le laisser entrevoir. La reprise des 26 et 27 août a permis de vous retrouver pour une nouvelle année de rencontres.

Le Repas de l'Amitié est prévu début octobre, mais cela reste à confirmer. Les bénévoles souhaitent aussi reprendre les moments conviviaux dans les différents secteurs de Haute Lozère... Autant de projets qui seront évoqués ultérieurement.

La boutique vous accueille le mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 10h à 16h. Elle est ouverte à tous, de tous âges et de tous styles, de tous horizons et de toutes professions. Elle donne une 2^e vie à tous les articles, vêtements, vaisselle, jeux, meubles... en bon état que vous ne voulez plus voir et que vous offrez. « Recyclerie » dit-on dans le langage « bobo » des villes.

Toute participation lors d'un achat permet d'aider au plus près de chez nous. Alors n'hésitez plus, passez faire un petit coucou.



La Bourrée Barrabande

Les danseurs s'adaptent



Après une saison 2019 bien remplie et riche en animations diverses, assurées par les danseurs et musiciens, 2020 s'annonce plus calme, la crise sanitaire imposant de nombreuses restrictions.

La Bourrée Barrabande a assuré, au cours de l'hiver dernier et jusqu'à mi-mars, pas moins d'une quinzaine de sorties, dont :

- 8 animations en EHPAD du Nord Lozère, à l'initiative de La Croix-Rouge principalement

- 6 soirées dansantes aux Bessons pour les membres du Foyer Rural

- le banquet des musiciens à Aumont-Aubrac le 16 février.

La Bourrée Barrabande devait également présenter son programme au cours de la Fête des Pâturages, le 26 juillet à La Garde. La manifestation, hélas, n'a pu être maintenue.

Afin de retrouver l'ambiance et la cohésion au sein du groupe, 2 pique-niques ont été organisés, dont un le 12 juillet dans le cadre bucolique du lac du Moulinet et un autre en août.

A ce jour, après la Fête du Sport et des Associations le 12 septembre, une seule sortie est programmée le 18 octobre à Redessan dans le Gard. La majorité des 38 membres devrait y participer, si les mesures de confinement le permettent, bien évidemment.

Vous êtes responsable associatif et vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain magazine municipal, contactez le service communication de la Commune au 04.66.31.38.56 ou par mail : coralie.forissier@stchelydapcher.fr.

Informations générales

Administration générale Mairie

67, rue Théophile Roussel
48200 SAINT CHÉLY D'APCHER
Tél : **04.66.31.00.67** / Fax : **04.66.31.38.66**
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Urbanisme, Aide sociale : **04.66.31.38.60**
Etat civil, Elections : **04.66.31.38.59**
Réservation de salles : **04.66.31.38.64**

Animation et insertion France Services

Point d'Appui à la Vie Associative
Rue de l'Ancien Hôpital - **04.66.32.71.41**
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
3° samedi du mois (hors juillet/août) :
8h30-12h

Médiathèque

Place du Foirail - **04.66.31.12.41**
lundi : 14h-17h
mardi, mercredi, jeudi : 10h-12h / 14h-18h
vendredi : 10h-12h / 13h-17h
samedi : 10h-12h / 14h-17h

Espace Jeunes

Rue de l'Ancien Hôpital
04.66.31.26.09 - 06.32.76.25.51

période scolaire

pour les 11-14 ans
mercredi et samedi, 14h-18h
pour les 14-17 ans
mercredi et samedi, 16h-18h

vacances scolaires

pour les 11-14 ans
stages les lundis et mardis
ou mercredis et jeudis, 8h30-18h
pour les 14-17 ans
du lundi au vendredi, 16h-18h

Accueil de loisirs

Route du Malzieu - **06.85.50.92.48**
période scolaire : mercredi 7h30-18h
vacances scolaires : du lundi au vendredi
7h30-18h

Prévention et sécurité

Police Municipale

67, rue Théophile Roussel
04.66.31.38.63 -
06.73.34.17.03 - 06.80.70.20.27

Entretien

Services techniques

Route du Malzieu
04.66.31.05.68 - 06.87.83.34.00

Enfance

Crèche municipale

LAEP La Bulle d'Air
7, rue des Branchettes - **04.66.31.69.65**

Groupe scolaire public

Bd Guérin d'Apcher
École maternelle : **04.66.31.21.14**
École élémentaire : **04.66.31.03.69**

Equipements sportifs

Gymnase, stade, halle aux sports
Bd Guérin d'Apcher - **04.66.31.29.56**

Piscine Atlantique

Bd Guérin d'Apcher - **04.66.31.32.33**

Permanences

Logement / Urbanisme / Environnement

**CAUE 48 - Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement**
Les **1°** vendredis du mois
(semaine complète), **9h-12h**
en Mairie (sur rendez-vous)

OC'TEHA - Habitat et Développement
les **2°** lundis du mois, **9h-10h** - en Mairie
Objet : aide à la réfection toitures et façades

**ADIL 48 - Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
les **4°** mercredis du mois, **14h-16h30**
à France Services
(sur rendez-vous de préférence)
*Objet : conseil juridique, fiscal et financier sur
le logement*

**LOZERE ENERGIE - Agence Locale de
l'Énergie et du Climat de la Lozère**
les **4°** mercredis du mois, **14h-16h30**
à France Services
*Objet : conseil sur la rénovation énergétique
de l'habitat*

Aide / Écoute

**ANPAA 48 - Association Nationale de
Prévention en Alcoolologie et Addictologie**
les lundis, **10h-18h** - en Mairie

PAEJ - Point Accueil Écoute Jeunes
les lundis matins et **3°** mercredis du mois
à France Services (sans rendez-vous)

Emploi / Formation / Retraite Mission locale

les mercredis et jeudis, **9h-12h** (sur rendez-
vous) et **13h-15h30** (sans rendez-vous)
à France Services
(sauf les **2°** jeudis du mois)
*Objet : accompagnement des jeunes
de 16 à 25 ans*

ALOES - Association Lozérienne Emploi Solidarité

les **2°** et **4°** mardis du mois, **9h30-11h30**
à France Services
*Objet : association intermédiaire et entreprise
de travail temporaire d'insertion : proposition
de missions de travail*

Sécurité Sociale des Indépendants
les **1°** mercredis du mois, **9h15-11h15**
à France Services (sur rendez-vous)
*Objet : création d'entreprise, demande
d'informations concernant la retraite ou les
assurances des professions artisanales,
industrielles ou commerçantes*

Vie quotidienne

Pôle de santé
du mardi au jeudi, **16h-20h**
au Centre Hospitalier (sans rendez-vous)
Objet : consultations médicales

Famille

UDAF - Union Départementale des Affaires Familiales

les **4°** mardis du mois, **14h-16h30**
à France Services
*Objet : informations juridiques et diverses
concernant les familles*

CIDFF - Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles

Les **3°** mardis du mois, **8h30-12h**
à France Services
(avec ou sans rendez-vous)
*Objet : informations juridiques, droits des
familles, médiation familiale*

Déchetterie

Syndicat Mixte La Montagne

Les Cheyssades - Route de Mazeirac
48200 RIMEIZE
du lundi au samedi, 7h30-12h / 14h-17h
04.66.31.33.10

Carte Pass Jeunes

La « Carte Pass Jeunes » est un dispositif
mis en place par l'association Espace
Jeunes en partenariat avec la Commune
depuis **11** ans.

L'objectif de cette opération est de continuer
à dynamiser la vie locale, notamment auprès
des commerçants de Saint Chély d'Apcher,
tout en luttant contre l'oisiveté des jeunes.
Elle donne accès à des réductions ou des
gratuités à travers toute la commune et dans
différents domaines : piscine, médiathèque,
Ciné-théâtre, services, commerces,
associations sportives, etc.
sur présentation de la carte.

A noter que les partenaires ont l'autocollant
« Je suis partenaire de l'opération Carte
Pass Jeunes » sur leur devanture.

Elle est constituée de **2** documents :

- une carte nominative
- un guide d'informations répertoriant
toutes les structures partenaires.
Conditions pour obtenir la
« Carte Pass Jeunes » :
 - être âgé(e) de **11 à 25** ans
 - être adhérent de l'Espace Jeunes
(cotisation **10€** par an - l'adhésion est valable
sur l'année scolaire, de septembre **2020** à
août **2021**).

N'attendez plus et venez récupérer votre
carte à l'Espace Jeunes !

Numéros utiles

Pompiers : 18

Police Secours : 17

Urgences Médicales : 15

Appel d'urgence à partir d'un portable : 112

Gendarmerie Nationale : 04.66.31.01.86

Police Municipale : 06.73.34.17.03

A savoir

Vous habitez Saint Chély d'Apcher et vous
ne recevez pas Saint Chély Mag dans votre
boîte aux lettres ?

Contactez le service communication
de la Mairie au **04.66.31.38.56** ●

Septembre

Mercredi 23 septembre > Journée éco-citoyenne
Parking de la piscine

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Samedi 26 septembre > Animation produits 100% naturels
De 9h à 11h30 à la médiathèque



Film,
Recherche,
Développement
Durable

Mardi 29 septembre > Ciné-débat « Ghost fleet »
A 20h30 au Ciné-théâtre

Octobre



Film,
Recherche,
Développement
Durable

Judi 1^{er} octobre > Ciné-débat « The great green wall »
A 20h30 au Ciné-théâtre



Vendredi 2 et samedi 3 octobre > Octobre rose
A la médiathèque et sur le parking

Samedi 3 octobre > Ciné-débat « Douce France »
A 18h au Ciné-théâtre

Samedi 3 octobre > Ciné-débat « Quand les tomates rencontrent Wagner »
A 21h au Ciné-théâtre



Samedi 3 octobre > 15^o Rencontre des Collectionneurs de Haute-Lozère
De 9h à 12h et de 14h à 17h30 au Centre Socio-Culturel
Organisée par l'Amicale Philatélique du Gévaudan



Vendredi 9 octobre > Chekidjy
Musique du monde
A 20h30 au Ciné-théâtre

Samedi 10 octobre > Spectacle « A l'eau ! » de Croisillon & Compagnie
A la médiathèque

Judi 22 octobre > Cours histoire de l'art - Matisse « La Danse »
A 18h à la Mairie

Mercredi 28 octobre > Itinérances numériques
A la médiathèque

Judi 29 octobre > Cours histoire de l'art - Michel Ange « Le Jugement dernier »
A 18h à la Mairie

Novembre



Judi 5 et vendredi 6 novembre > Mes pires amis
Comédie
A 20h30 au Ciné-théâtre



En novembre, on arrête ensemble.

Du 5 au 26 novembre > Moi(s) sans tabac

Tous les jeudis soirs

Mardi 11 novembre > Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Judi 19 novembre > Cours histoire de l'art - Rodin « Le Penseur »
A 18h à la Mairie



Vendredi 20 novembre > Oedipe ou la quête de la vision
Théâtre, récit
A 20h30 au Ciné-théâtre

Décembre

Vendredi 4 décembre > Téléthon - dîner dansant avec Luigi
Au Quartz

Lundi 7 décembre > Cours histoire de l'art - Van Eyck « Les époux Arnolfini »
A 18h à la Mairie



Mardi 8 décembre > Oh Boy !
Théâtre
A 20h au Quartz (programmation du Ciné-théâtre)

Samedi 19 et dimanche 20 décembre > Les Hivernales Patinoire au Foirail
Organisées par le Comité d'animation